

Le vélo électrique fait sa révolution

Lundi 22 mars 2010.



La vogue des vélos électriques s'étend. Des magasins spécialisés existent, comme celui d'Adrien Baraduc à Caen.

Un salon du véhicule électrique était proposé en marge du concours d'énergie éolienne, Gym'éole, ce week-end à l'IUT. Les vélos y occupaient une belle place à côté de quelques scooters.

Questions-réponses

Sont-ils encore en marge, ceux qui optent pour un vélo électrique ?

« J'ai des clients très différents, confirme Bernard Leprelle, installé à Valognes dans son magasin spécialisé, 2 roues Zen. J'entends peu parler de démarche écologique. Il s'agit plutôt de personnes qui ont envie de modifier leur façon de vivre. Qui trouvent très pratique ce nouveau mode de transport. Moi-même je fais mes livraisons avec un vélo électrique. Et mes clients sont aussi bien sur un secteur plat comme Valognes, qu'à Cherbourg où il y a des côtes. Pour l'instant, ce mode de transport intéresse beaucoup les femmes. Mais les hommes s'y mettent. »

Pourquoi avoir envie d'un vélo électrique ?

Il y a autant de type d'acheteurs que de vélos. Et autant de vélos que de types de besoins. Dans les grandes villes, où il y a des pistes aménagées, cette solution fait

vraiment gagner du temps. Par rapport au vélo traditionnel, on n'est ni fatigué, ni en sueur. C'est idéal, non polluant et pratique. « **Il faut essayer**, assure Adrien Baraduc, un des promoteurs de ce mode de transport. **Les sensations sont incroyables. On ne comprend pas tant qu'on n'a pas essayé.** »

Quelle est la différence avec un cyclomoteur traditionnel ?

Si vous arrêtez de pédaler, le vélo s'arrête. Mais si vous n'avez plus de batterie, cela reste un vélo quand même. Et vous n'avez pas besoin de casque ni de numéro d'immatriculation. On voit aussi apparaître le scooter électrique. « **J'en ai vendu un récemment à un monsieur de 92 ans**, poursuit Adrien Baraduc. **Il avait déjà un vélo électrique, mais voulait quelque chose de plus confortable. Ces scooters ont une autonomie de 20 à 40 km. Pour 30 à 80 pour un vélo électrique.** »

Quelles sont les tendances ?

La puissance des moteurs est de plus en plus forte. Elle permet de franchir n'importe quelle côte sans effort. Vous pouvez même trouver des VTT qui montent carrément aux arbres ! On peut très bien être sportif et s'intéresser aux vélos électriques. Ce sont des vélos destinés à des personnes qui ont passé la cinquantaine, ont envie de faire du sport, mais avec une marge de sécurité.

Est-ce un produit qui coûte cher ?

La fourchette se situe entre 1 000 et 3 000 euros. Ce n'est pas anodin. Mais cet investissement est très vite rentabilisé. Plus d'essence pour les trajets travail domicile, plus de parcètre pour la voiture... « **Pour peu que l'on s'en serve quotidiennement, en un an, c'est un produit qui est rentabilisé. Je connais même des couples qui ont complètement abandonné la voiture** », témoigne Adrien Baraduc.

Quel réflexe à avoir avant l'acquisition d'un vélo électrique ?

Justement, de prendre conseil auprès d'un professionnel. Tout dépend de l'usage que vous voulez faire du vélo. En ville, à la campagne, dans des endroits vallonnés ou pas. Avant d'acheter un vélo à assistance électrique, il faut déterminer son besoin. Et ce ne sont pas forcément les plus chers qui conviennent le mieux.

Thierry DUBILLOT